

COMMUNE DE DAME-MARIE-LES-BOIS
CONSEIL MUNICIPAL
séance du 24 mars 2011

* * * * *

Le 24 Mars 2011, légalement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 20 heures 30 minutes à la Mairie, sous la présidence de Madame VIAUD Anne-Marie Maire.

Présents : Mme VIAUD Anne-Marie, Maire,
 Mmes : PEREIRA Marie Manuela, PETAY Jocelyne,
 MM : DEHAEN Dominique, DUVILERS Christophe, FLEUR Dany, GAUDIN Jean-Pierre, GEFFRAY Jérôme, GEORGE François, LEFÈVRE Guy, ROBIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme PEREIRA Marie Manuela

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

* * * * *

1. VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT ANNEE 2011

Madame le Maire présente le **Budget Primitif de l'assainissement pour l'année 2011** qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 57 129,75 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 74 474,90 €

soit un budget total de 131 604,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité VOTE le Budget Primitif 2011 :

2. VOTE DES SUBVENTIONS INSCRITES AU BUDGET 2011

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des associations et des organismes pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide d'attribuer les sommes suivantes :

- Cantine scolaire de Dame-Marie-les-Bois : 1 800 € (2800 € en fait, desquels sont déduits la facture d'électricité de 1 000 €)
- Prévention routière de Tours : 50 €
- Coopérative scolaire Ecole de Dame-Marie-les-Bois : 310 €
- Assiette Eco : 70 €
- Bibliothèque : 600 €
- Tennis de table: 70 €
- Association de gymnastique volontaire de Saint Nicolas des Motets : 50 €

La commune versera cette année une "participation communale" et non une subvention à l'ALSH de Morand suivant la convention signée entre les communes de Morand - Dame-Marie-les-Bois et Saint Nicolas des Motets. Son montant s'élèvera à 6 000 €.

3. AMENAGEMENTS DU CIMETIERE

Madame le Maire fait le point sur l'avancement des travaux au cimetière. L'entreprise Hubert a établi son décompte définitif. Le montant des travaux est de 16 358,90 €.

Madame le Maire présente au conseil les devis des entreprises Grosleron et Graminond pour la mise en place d'un Columbarium. Le conseil demande à Madame le Maire la possibilité d'aller visiter les cimetières alentour qui possède un columbarium avant d'arrêter sa décision. Ce point sera de nouveau discuté au prochain conseil.

Afin de terminer la phase de l'aire de détente à proximité du cimetière, Madame le Maire présente diverses options pour l'achat de bancs et d'une poubelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'achat de trois bancs à la société COMAT et VALDO pour 824,03 € TTC (avec une corbeille offerte).

4. TRAVAUX EN COURS

La maison 7 rue de la Bruyère est achevée et le propriétaire attend le raccordement de son habitation au réseau d'assainissement pour emménager. Une autre personne s'est porté acquéreur du terrain mitoyen. L'entreprise HUBERT et Fils procède actuellement au raccordement au réseau d'assainissement collectif de ces deux propriétés conformément aux devis acceptés par le Conseil Municipal. Les frais engagés par la commune seront intégralement remboursés par les propriétaires comme le précise la délibération du 13 septembre 2001.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des devis de l'entreprise HUBERT et Fils pour les travaux menés en parallèle et compléments de ces deux raccordements à l'assainissement collectif.

- fourniture d'enrobé à froid : 233,22 €
- remplacement des buses de diamètre 3.00 par deux buses de diamètre 160 ou 200 : 2 798,80 €
- évacuation de déblais de démolition : 251,16 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ces devis.

5. QUESTIONS DIVERSES

Cette année, le ramassage des ferrailles aura lieu le 24 mai et le dépôt des bennes pour monstres du 27 au 30 mai 2011. La population sera avisée par la distribution d'un feuillet mis dans les boîtes aux lettres.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 14 avril 2011

A Dame-Marie-les-Bois, le 28 mars 2011

**Madame le Maire
Anne-Marie VIAUD**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anne-Marie Viaud'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a crown, surrounded by the text 'Mairie de Dame-Marie-les-Bois' and '1870'.